

ENTRE NOUS

Juin 2019
59^e année - n° 203
Périodique trimestriel



SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
I. Aux élèves majeurs ou qui le seront au 01/09/2019	3
II. Vie de l'école durant les vacances	3
et reprise en septembre 2019 au secondaire	

I. AUX ELEVES MAJEURS OU QUI LE SERONT AU 01/09/2019

Avis très important aux élèves déjà majeurs ou qui le seront le 2 septembre 2019, tout élève qui a atteint l'âge de sa majorité est tenu, s'il veut continuer sa scolarité dans le même établissement, de s'y réinscrire chaque année.

Il doit personnellement effectuer cette démarche. Un contrat précisant les droits et obligations de chacune des parties sera signé par l'élève majeur, d'une part, et le Représentant de l'école, d'autre part.

Cette réinscription sera donc prise, directement par l'éducateur du 3^e degré, Monsieur P-R. MAL. Elle devra se faire dès le début de l'année scolaire et, au plus tard pour le 15 septembre 2019.

II. VIE DE L'ECOLE DURANT LES VACANCES ET REPRISE EN SEPTEMBRE 2019 AU SECONDAIRE

A. Durant les vacances, des permanences sont assurées.

Au 53, rue de Charleville pour Charleroi (071/20.71.20)

Au 135, Avenue Paul Pastur pour Mont-sur-Marchienne (071/43.06.76 ou 0494/54.79.39)

1. Par des professeurs qui :

- * remettront les derniers bulletins non repris au mois de juin ainsi que l'Entre Nous de juin ;
- * prendront les nouvelles inscriptions, sauf celles concernant les 1^{res} C et 2^{es} C et S et les réinscriptions qui ne nous auraient pas été communiquées auparavant au moyen des fiches-réponses prévues à cet effet et distribuées aux élèves à l'issue des soirées d'information ou avec la circulaire de fin d'année ;
- * permettront aux élèves d'avoir accès aux renseignements concernant les examens de passage et les travaux de vacances et donneront à ceux qui ne les auraient pas encore reçues les listes de livres et fournitures classiques.

Pour ces permanences, l'école sera ouverte :

A Charleroi

Du lundi 1^{er} juillet
au vendredi 05 juillet 2019
Du lundi 19 août
au samedi 31 août 2019

En semaine :

De 10h00 à 12h30 et de 14h00 à
17h00

Le samedi 24 août et le samedi 31 août
2019 :
de 09h00 à 13h00

Ecole fermée du 06 juillet
au 18 août 2019 inclus

A Mont-sur-Marchienne

Du samedi 29 juin
au vendredi 05 juillet 2019
Du lundi 26 août
au samedi 31 août 2019

En semaine :

De 10h00 à 12h30 et de 14h00 à
17h00

Le samedi 29 juin et le samedi 31 août
2019 :
de 09h00 à 13h00

Ecole fermée du 06 juillet
au 25 août 2019 inclus

2. Par le Secrétariat :

A partir du lundi 26 août (de 09h00 à 12h00). Les élèves réclament et/ou présentent donc sans tarder, les documents dont ils auront besoin (attestations, ...). Ils peuvent aussi contacter le secrétariat via l'adresse email : secretariat.secondaire@ind-charleroi.org

3. Par la Direction :

Si des Parents ou des Elèves souhaitent me rencontrer durant les vacances, je leur demande de bien vouloir prendre rendez-vous en téléphonant à l'Institut au 071/20.71.20.

Le lieu de rendez-vous sera au 53, rue de Charleville à Charleroi entre 14h et 17h, de préférence

- les 01, 02 juillet 2019 et à partir du 19 août 2019.

Ces parents ou élèves peuvent également contacter la direction via l'adresse email direction.secondaire@ind-charleroi.org ou via le numéro de gsm : 0491/73.73.43

B. Examens de passage, de repêchage, délibérations et communications des résultats.

Afin de permettre à nos écoles de fonctionner le plus rapidement possible, les examens ainsi que certaines délibérations, auront lieu avant le 02/09.

1. Pour Charleroi :

**Horaire pour les 3^e, 4^e et 5^e (sauf en 5^e APT et TB)
au réfectoire du bâtiment rue de Charleville, le matin de 08h15 à 12h15
et l'après-midi de 13h00 à 17h00.**

Jour	Heure	Cours
<u>Mardi 27 août</u>	08h15	<ul style="list-style-type: none"> * Anglais 2h/4h (LI et LII) <u>3^e et 4^e</u> * Histoire * Sciences humaines
	13h00	<ul style="list-style-type: none"> * Anglais 2h/4h (LI et LII) <u>5^e</u> * Latin * Sciences Economiques * PES * Allemand (LIII) * Sciences Economiques appliquées * Géographie <u>5^e</u>
<u>Mercredi 28 août</u>	08h15	<ul style="list-style-type: none"> * Mathématiques * Travaux sur ordinateur
	13h00	<ul style="list-style-type: none"> * Sciences 3h/5h * Sciences 6h : Physique et Biologie * Sciences appliquées * Education scientifique 2h
<u>Jedi 29 août</u>	08h15	<ul style="list-style-type: none"> * Néerlandais (LI et LII) * Géographie <u>3^e et 4^e</u> * Espagnol 2h * Religion <u>5^e</u>
	13h00	<ul style="list-style-type: none"> * Français * Sciences 6h : Chimie * Grec * Religion <u>3^e et 4^e</u> * Education physique * Théorie basket

Horaire pour les 5^e APT

au réfectoire du bâtiment rue de Charleville, le matin de 08h15 à 12h15
et l'après-midi de 13h00 à 17h00.

<u>Mardi 27 août</u>	08h15	* SIPS Délivrer
	13h00	* FES * Langue moderne 1 * Mathématiques
<u>Mercredi 28 août</u>	08h15	* SIPS Préparer (théorie 2h - labo 2h)
	13h00	* Religion * Français * Physique
<u>Jeudi 29 août</u>	08h15	* FHG * Formation scientifique
	13h00	* Chimie

Horaire pour les 5^e TB

au réfectoire du bâtiment rue de Charleville, le matin de 08h15 à 12h15
et l'après-midi de 13h00 à 17h00.

<u>Mardi 27 août</u>	08h15	* QEJS * Mathématiques * FSE
	13h00	* Langue I Néerlandais
<u>Mercredi 28 août</u>	08h15	* ATCE * OAB * CP
	13h00	* Français * Religion
<u>Jeudi 29 août</u>	08h15	* FHG * Formation scientifique
	13h00	* Langue II Anglais

Horaire pour les 2^{es}

Au réfectoire du bâtiment rue de Charleville, le matin de 08h15 à 12h15
et l'après-midi de 13h00 à 17h00.

Jour	Heure	Cours
<u>Mardi 27 août</u>	08h15	* Sciences
	13h00	* Religion
<u>Mercredi 28 août</u>	08h15	* Français
	13h00	* Education par la technologie * Education artistique * Langue moderne
<u>Jeudi 29 août</u>	08h15	* EDM
	13h00	* Education physique * Mathématiques

N.B. : Les travaux de vacances peuvent faire l'objet d'un entretien avec l'élève durant ces 2 ou 3 jours d'examens. Le professeur de la branche concernée précisera la date et l'heure de celui-ci.

Communications des résultats

Les parents et les élèves pourront s'informer des résultats : dès le 30 août entre 17h00 et 18h00 seulement, soit en passant au bâtiment rue de Charleville, soit en téléphonant au 071/20.71.20 pour les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e.

Horaire pour les 6^e GT/TQ (CESS) et en 7^e OH

Jour	Heure
<u>Lundi 26 août</u> <u>Mardi 27 août</u> <u>Mercredi 28 août</u> <u>Jeudi 29 août</u> <u>Vendredi 30 août</u>	L'horaire précis, établi en fonction des besoins constatés sera envoyé par la poste aux intéressés de 6 ^e A, 6 ^e B, 6 ^e C, 6 ^e APT, 6 ^e TB et 7 ^e OH début juillet. Les élèves de 6 ^e et 7 ^e OH qui n'auraient pas reçu cet horaire pour le jeudi 04 juillet doivent impérativement le réclamer à l'école.

Pour les éventuels repêchages en vue du certificat de qualification de 6^e (CQ6) en Assistant(e) Pharmaceutico-Technique ou en Technicien(ne) de Bureau, communication écrite sera adressée aux élèves concernés, début des vacances.

Proclamation des résultats

Les parents et les élèves pourront s'informer des résultats le **mardi 03 septembre 2019 à 18h00**, au forum rue de Charleville.

2. Pour Mont/sur/Marchienne :

Horaire pour les élèves de la 3^e à la 6^e

<i>Jour</i>	<i>Heure</i>	<i>Cours</i>
<i><u>Mardi 27 août</u></i>	<i>08h15</i>	<i>* Religion * Français * FHG * Education physique</i>
<i><u>Mercredi 28 août</u></i>	<i>08h15</i>	<i>* Mathématiques * Formation scientifique * FSE * Néerlandais</i>
<i><u>Jeudi 29 août</u></i>	<i>08h15</i>	<i>* OBG : art culinaire, salle, technologie</i>

Communications des résultats

Les parents pourront s'informer des résultats dès le 30 août à partir de 11h00 soit en téléphonant à l'école (071/43.06.76 ou 0494/54.79.39) soit en passant au 135, avenue Paul Pastur à Mont-sur-Marchienne.

C. Possibilité d'une procédure de recours après la 2^e session.

1. Possibilité d'un recours interne.

Les parents des élèves et les élèves majeurs informés des résultats des délibérations de 2^e session comme mentionné ci-dessus.

1.1. Pourront, en cas d'attestation C (échec complet), d'attestation B (réussite mais avec restriction), d'orientation vers l'année supplémentaire (2S) à l'issue de la deuxième année commune ou de définition des formes et sections pouvant être suivies au 2^e degré :

- * me demander la motivation précise de cette décision d'échec ou de réussite avec restriction.
- * consulter les copies d'examens qui ont pu conduire, en partie, à ces décisions,

A Charleroi

- le lundi 02 septembre de 18h00 à 19h00 pour les 2^e, 3^e, 4^e, 5^e de Charleroi, au bureau de la direction, rue de Charleville.
- Le mercredi 4 septembre de 14h00 à 17h00 pour les 6^e et 7^e au bureau de la direction au 53 rue de Charleville.

A Mont-sur-Marchienne

- le lundi 02 septembre de 09h00 à 11h00.

1.2. Pourront, contester la décision du Conseil de classe en m'en faisant la déclaration, en se présentant au 53, rue de Charleville à Charleroi et à moi-même, personnellement, pour toutes les classes de Charleroi et de Mont-sur-Marchienne

⇒ le mercredi 4 septembre de 14h00 à 17h00

⇒ le jeudi 5 septembre de 16h00 à 17h00

2. Traitement par l'école de ces demandes de recours internes.

- 2.1. La commission locale devant instruire les demandes de recours interne se réunira le vendredi 06 septembre à 11h30.
- 2.2. Si nécessaire, les conseils de classes seront à nouveau réunis au 53, rue de Charleville, le vendredi 06 septembre à 16h15 pour Mont-sur-Marchienne et pour les classes de 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e de Charleroi.
- 2.3. Communication de la décision prise à l'issue de la procédure interne le vendredi 06 septembre à 18h00 par téléphone pour les classes 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e OH et toutes les classes de Mont-sur-Marchienne.
- 2.4. Notification écrite, par recommandé, de la décision prise à l'issue de la procédure interne le premier jour ouvrable qui suit la communication orale.

3. Possibilité d'un recours externe.

L'élève, s'il est majeur, ses parents ou la personne investie de l'autorité parentale si l'élève est mineur, peuvent introduire un recours externe contre une décision d'échec ou de réussite avec restriction, pour autant qu'ils aient épuisé la procédure interne. La procédure d'introduction de ce recours externe en septembre est la même que celle de juin. Elle a été évoquée à la page 8 de l'Entre Nous spécial du 4 juin 2019 qui a été remis à chaque élève. Celui-ci est à télécharger sur le site www.ind-charleroi.be.

D. Reprise en septembre 2019.

1. Le lundi 02 septembre.

A 08h15, l'accueil des élèves de 1^{re} Commune à Charleroi et de 1^{re} D à M/s/M.
Ces élèves rentrent à la maison à 11h55.

A 14h00, la réunion de rentrée pour tous les professeurs au 41 rue de Marcinelle.

2. Le mardi 03 septembre.

- 2.1. Les élèves de 1^{re} (Charleroi) et de 1^{re} D (M-s-M) ont cours selon l'horaire qui a été communiqué le lundi 2 septembre.
- 2.2. A 08h15, l'accueil des élèves de 2^e commune à Charleroi au Forum, rue de Charleville. Les élèves rentrent à la maison à 09h55.
- 2.3. Rentrée pour les 2^e D, 3^e, 4^e, 5^e et 6^e P de l'enseignement professionnel de Mont-sur-Marchienne de 08h15 à 10h15.

3. Le mercredi 04 septembre :

- 3.1. Les élèves de 1^{re} et de 2^e de Charleroi et tous les élèves de Mont-sur-Marchienne se présentent à l'école selon l'horaire distribué la veille.
- 3.2. Rentrée (accueil au Forum rue de Charleville) pour les élèves de Charleroi :
 - 3^e à 08h15,
 - 4^e à 09h05,
 - 5^e à 10h15,
 - 6^e et 7^e à 11h05.
- 3.3. Dès la fin de l'accueil, tous les élèves de 3^e, 4^e, 5^e, 6^e et 7^e rentrent chez eux.

E. Congés officiels pour 2019-2020.

- * Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles : le vendredi 27 septembre 2019.
- * Congé de Toussaint : du lundi 28 octobre au vendredi 1^{er} novembre 2019.
- * Commémoration du 11 novembre : le lundi 11 novembre 2019.
- * Vacances de Noël : du lundi 23 décembre 2019 au vendredi 03 janvier 2020.
- * Congé de Carnaval : du lundi 24 février au vendredi 28 février 2020.
- * Vacances de Pâques : du lundi 06 avril au vendredi 17 avril 2020.
- * Fête du 1^{er} mai : le vendredi 1^{er} mai 2020.
- * Ascension : le jeudi 21 mai 2020.
- * Pont de l'Ascension : le vendredi 22 mai 2020.
- * Pentecôte : le lundi 1^{er} juin 2020.
- * Début des vacances d'été le mercredi 1^{er} juillet 2020.



*Le Pouvoir Organisateur, les directions, les professeurs et éducateurs
et tout le personnel de l'Institut Notre-Dame souhaitent
de bonnes vacances d'été.*

